
Plan d'actions – Programme Interreg IIIa

Juin 2007

La gratiole officinale – *Gratiola officinalis* L.



Classe : **Dicotylédones**

Ordre : **Scrophulariales**

Famille : **Scrophulariaceae**

1. Informations générales sur l'espèce

1.1. Statut de l'espèce

	France	Suisse
Statut réglementaire • Protection nationale	Oui	Non
Statut scientifique • Mondial (UICN) • Liste européenne • Liste nationale • Liste régionale • Liste départementale/ cantonale	Globalement menacées (IUCN, 1998) - A surveiller Absente En danger	Vulnérable En danger critique d'extinction En danger critique d'extinction
Autres statuts • Convention de Berne • Directive Habitat • Réseau Emerald	- - -	- - -

1.2. Répartition géographique

Elément eurasiatique thermophile, l'espèce est répartie surtout dans les plaines alluviales de basse altitude de toute l'Europe hormis la Scandinavie et la Grande-Bretagne. Au sud-est elle va jusqu'en Albanie, en Grèce et en Bulgarie. Puis elle s'étend de la Turquie à l'Asie centrale.

1.3. Habitats/Phytosociologie

La gratiole occupe des sols mouillés (eau stagnante), parfois inondés, mais souvent asséchés en automne, relativement riches en nutriments, calcaires ou non, riches en bases, neutres à faiblement acides et argileux, tourbeux (moder) ou à humus doux. Elle est considérée comme une indicatrice d'humidité fluctuante tolérant la salinité.

Elle croît dans des magnocariçaies lacunaires légèrement perturbées (p. ex. le long de sentiers, dans des stations pâturées extensivement), dans des prairies basses à molinie, des gazons fluviatiles, sur des rives de lacs à graviers et galets, dans des roselières, des fossés et des étangs périodiquement asséchés. Au Tessin elle apparaît en outre dans des fentes de rochers calcaires littoraux touchés par les embruns, ainsi que dans des sillons de dalles siliceuses presque nues parcourues par des ruisseaux temporaires. Au nord des Alpes l'espèce occupe principalement des zones alluviales tandis qu'au Tessin (hormis les berges des lacs) ses biotopes sont en général sur les flancs des vallées.

Collinéenne-montagnarde, la gratiole semble plus liée à des caractères structurels de la formation végétale, comme la faible couverture d'espèces concurrentielles (de haut port par exemple) ou la présence de places vides, qu'à la composition floristique de l'association. Elle est donc plutôt ubiquiste.

En Allemagne elle est considérée comme préférentielle, selon les auteurs, du *Cnidion dubii* ou de l'*Agropyro(Elymo)-Rumicion*. Dans la région du lac de Constance (D, CH, A) elle croît surtout dans des stations perturbées de *Caricetum elatae*. En outre, on peut la trouver aussi dans le *Molinion caeruleae*.

1.3. Habitats/Phytosociologie (suite)

Sur le littoral elle occupe le *Deschampsietum rhenanae*. Autour des lacs insubriens (CH, I) elle apparaît sur les graviers, galets et rochers littoraux formant le *Gratiolo-Agrostidetum stoloniferae* et accompagnant le *Littorello-Eleocharitetum acicularis*; elle entre aussi dans des associations pionnières des étangs fluctuants.

1.4. Ecologie

Grâce à ses rhizomes, ce géophyte se multiplie végétativement et forme souvent des populations clonales lâches. Néanmoins les populations ne couvrent chacune que quelques mètres carrés.

La germination et le développement du semis ne réussissent probablement que dans des endroits dépourvus de végétation.

La gratiolo aurait immigré avec l'homme (archéophyte) et dans les régions marécageuses exemptes d'influence humaine au nord des Alpes elle devrait être absente. Elle est liée, comme par exemple *Teucrium scordium* L. et *Blysmus compressus* (L.) LINK, à des facteurs qui limitent la dominance des espèces hautes. L'espèce se cultive assez bien à partir de graines ou de stolons hypogés.

Pollinisation entomophile (petits hyménoptères), toxique

2. Historique et situation actuelle de l'espèce

2.1. Evolution des populations

En Europe centrale, l'espèce a fortement régressé et même disparu dans certaines régions.

En France

L'espèce, jugée autrefois abondante, est considérée comme en très forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition.

En Suisse

L'espèce a fortement régressé (altérations de biotopes, changements de mode d'exploitation) avec une diminution de fréquence de 90%. En 2004, il ne reste que 5 populations avérées.

Dans le bassin genevois

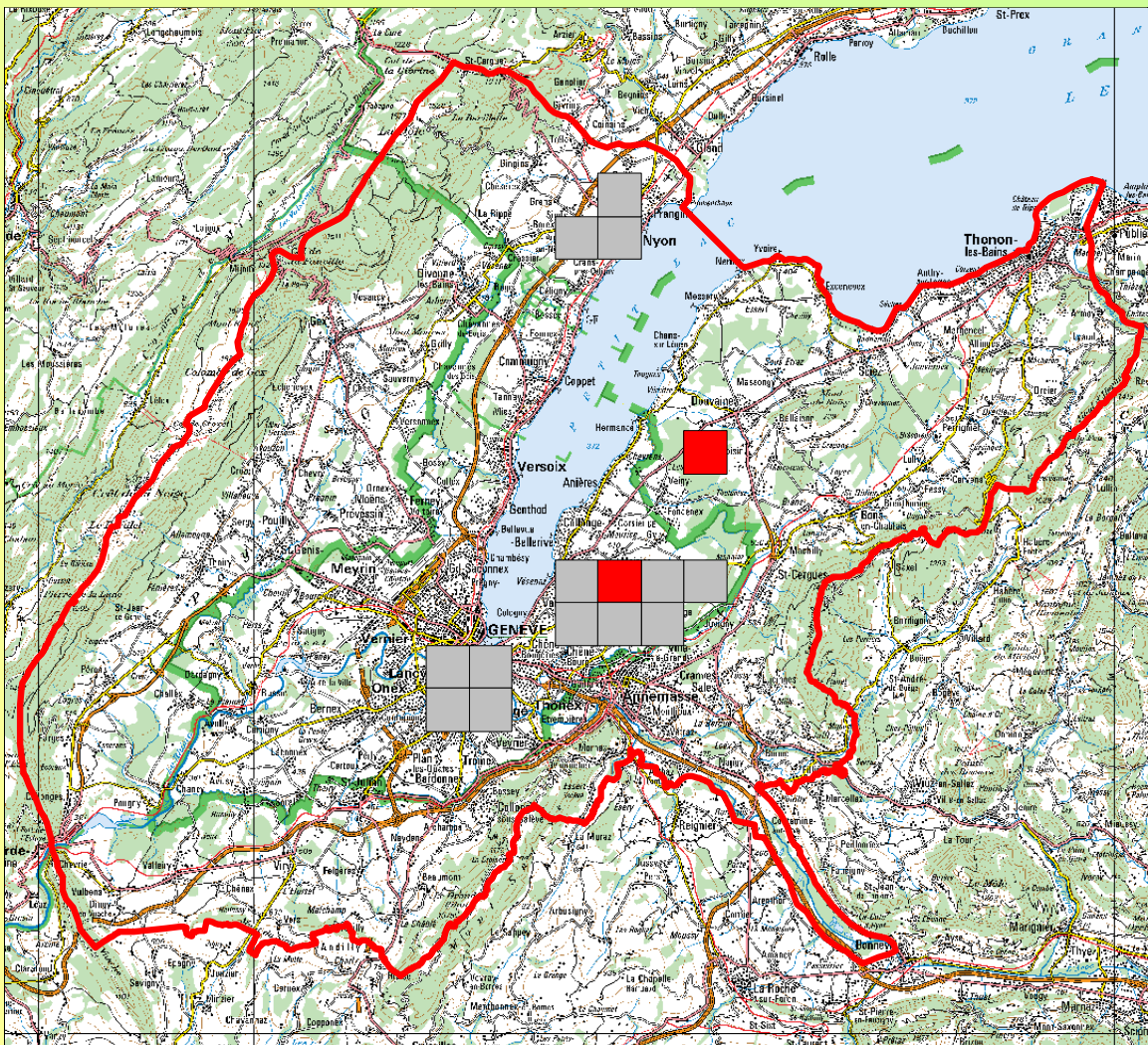


Figure 2 : Répartition de *Gratiola officinalis* dans le bassin genevois
(rouge : espèce présente / gris : espèce disparue avant 1977)

2.1. Evolution des populations (suite)

En France, dans le bassin genevois, il reste une population d'une centaine de pieds à Marival.

En Suisse, après avoir disparu pendant 40 ans, quelques exemplaires ont été retrouvés à Genève entre 2004 et 2006 dans les Marais de Sionnet.

2.2. Responsabilité de la région pour la conservation de l'espèce

Le couple de stations du bassin genevois constitue l'un des deux seuls points de présence de l'espèce en Haute-Savoie et en Suisse romande, et le seul confirmé récemment.

2.3. Evaluation du niveau des connaissances actuelles dans le bassin genevois

Tableau 1 : Etat des connaissances sur *Gratiola officinalis*

Ecologie	Evolution des populations	Menaces	Mesures de conservation
■ Bonne	■ Moyenne	■ Mauvaise	■ Nulle

2.4. Statuts des stations

Les deux sites français figurent à l'inventaire national des ZNIEFF (Zone Nationale d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Le plus au Sud se trouve également dans une zone Natura 2000, dont l'extension sera proposée pour englober le second. En revanche, aucun des deux ne bénéficie de mesure de protection réglementaire. Les deux sont concernés par la gestion agricole, directement ou indirectement.

Le site suisse est situé en zone agricole et fait l'objet d'une mise à ban annuelle du DNP. Une parcelle appartient à Pro Natura et l'autre à l'Etat de Genève.

2.5. Menaces

- Travaux de génie civil et construction
- Assèchement par drainage et améliorations foncières
- Changement de mode d'exploitation
- Fumure, eutrophisation
- Erosion par excès de pacage ou de piétinement
- Dynamique progressive naturelle ; manque de dynamique régressive (par inondations, pacage modéré, parcours d'animaux ou de véhicules) recréant des places vides dans les marais
- Concurrence d'espèces envahissantes (solidages, fougère aigle)
- Populations restreintes et isolées

3. Autres espèces d'intérêt présentes dans le même habitat

Sur certains sites concernés par *G.officinalis*, il existe de nombreuses espèces végétales ou animales et des habitats présentant un fort intérêt écologique. Leurs exigences peuvent être compatibles ou contradictoires avec celle de *G.officinalis*. Il est donc nécessaire de bien les prendre en compte lors de la gestion des sites. C'est théoriquement le cas, au moins sur les sites haut-savoyards bénéficiant de plan de gestion.

Sur les stations de Marival, la gratiote cohabite avec l'oënanthe fistuleuse (*Oënanthe fistulosa*) et la laïche de Buxbaum (*Carex buxbaumii*), deux espèces protégées très menacées.

Dans les Marais de Sionnet (CH), on retrouve aussi depuis quelques années une grosse population de la samole de Valerand (*Samolus valerandi*), espèce en danger critique d'extinction sur la Liste Rouge suisse, connue et confirmée sur une seule autre station en Suisse (Chablais valaisan). On y trouve aussi plusieurs espèces du *Nanocyperion*, communauté végétale très menacée à Genève.

4. Objectifs du plan d'action

- Préserver les sites
- Compléter les données sur la situation de l'espèce dans la région genevoise
- Mettre en place une surveillance des populations et des habitats
- Pratiquer une gestion du milieu propice à *G.officinalis*
- Mettre en place un réseau de sous-populations interconnectées
- Restaurer les populations de *G.officinalis* dans leur état le plus favorable

5. Actions proposées

5.1. Actions pour l'ensemble du territoire

Objectifs	Actions	Pays	Faisabilité	Echéances	Indicateur de réussite	Coordinateur	Partenaires	Budget	Priorité
Compléter les données sur la situation de l'espèce dans la région genevoise	Identifier les stations potentiellement favorables	F et CH	Moyenne		Existence d'une liste de stations potentielles localisées	DNP, ASTERS	CJB		1
	Mener des recherches ciblées sur <i>G. officinalis</i> dans les stations potentielles	F et CH	Moyenne		Pourcentage de stations inventoriées	DNP, ASTERS	CJB		1
Mettre en place un réseau de sous-populations interconnectées	Création de milieux favorables à <i>G. officinalis</i>	CH	Faible		Nombre de stations créées	DNP	Propriétaires		2

5.2. Actions pour l'ensemble des stations connues

Objectifs	Actions	Pays	Faisabilité	Echéances	Indicateur de réussite	Coordinateur	Partenaires	Budget	Priorité
Compléter les données sur la situation de l'espèce dans la région genevoise	Vérification de l'actualité et évaluation de l'état de conservation des populations existantes	F et CH	Moyen		Pourcentage de populations décrites	DNP, ASTERS	CJB		1
	Vérification des stations anciennes de l'espèce (présence/absence de la population et état de l'habitat vis-à-vis des exigences de l'espèce)	F et CH	Variable / qualité des données accessibles		Pourcentage des stations retrouvées et décrites	DNP, ASTERS	CJB		3
Préserver les sites	Clarification du statut actuel des sites (protection, propriété et gestion) et identification de la méthode de protection adéquate	F et CH	Facile		Pourcentage de stations décrites	DNP, ASTERS			1
	Mise en œuvre de la méthode retenue dans l'étude préalable (protection réglementaire, acquisition, convention)	F et CH	Variable		Pourcentage de sites protégés	DNP, ASTERS	Propriétaires et exploitants		1

5.2. Actions pour l'ensemble des stations connues (suite)

Objectifs	Actions	Pays	Faisabilité	Echéances	Indicateur de réussite	Coordinateur	Partenaires	Budget	Priorité
Gérer les habitats	Pratiquer une gestion du milieu favorable à <i>G. officinalis</i>	F et CH	variable		Pourcentage de sites intégrant l'espèce dans leur gestion	DNP, ASTERS	Propriétaires et exploitants		1
	Définir un protocole de suivi commun		Forte			DNP, ASTERS	CJB		1
Mettre en place une surveillance des populations et des habitats	Surveillance des populations	F et CH	Moyenne		Pourcentage de populations suivis	DNP, ASTERS	Propriétaires et exploitants		2
	Surveillance des habitats		Faible		Pourcentage d'habitats suivis	DNP, ASTERS	CJB		2
Restaurer la population de <i>G. officinalis</i>	Prélèvements en milieu naturel	F et CH	Forte		Mise en place de la mesure	DNP, ASTERS	CJB		1
	Conservation ex situ	F et CH	Forte		Mise en place de la mesure	CJB	DNP		1
	Multiplication ex situ	F et CH	Forte		Mise en place de la mesure	CJB	DNP		1
	Renforcement de populations sur les sites	F et CH	Incertaine		Mise en place de la mesure	DNP, ASTERS	CJB, Propriétaires et exploitants		2
	Réintroduction	F et CH	Moyenne		Mise en place de la mesure	DNP, ASTERS	CJB, Propriétaires et exploitants		1

5.3. Identification des stations prises en compte dans le plan d'action

Informations générales sur les stations					
Nom du site	Commune concernée	Statut	Menaces	Actions en cours	Actions dans le plan
Marival P3 Nord bois du Corsay	Douvaine	Natura 2000 ZNIEFF (1)	Changement de pratiques	Rédaction d'un document d'objectifs	Oui
Les Pipautes S, NE pc 435		ZNIEFF (1)	Changement de pratiques	Néant	Oui
Marais de Sionnet (Prés de l'Oie, Les Creuses)	Choulex	Mise à ban	Succession secondaire	Rédaction d'un plan de gestion	Oui

(1) ZNIEFF (F) : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

5.4. Actions propres à chaque site

Site	Actions	Faisabilité	Echéances	Indicateur de réussite	Coordinateur	Partenaires	Budget	Priorité
Marival P3	Intégrer les exigences de l'espèce au DOCOB	Forte	2008	Maintien de la population dans un état favorable	ASTERS	SYMASOL	0	1
Les Pipautes	Mise en place d'une protection adaptée (extension du Site N2000 ou APPB)	Incertaine	2008	Maintien de la population dans un état favorable	ASTERS	SYMASOL	0	1
Marais de Siomnet (Prés de l'Oie, Les Creuses)	Nouveau statut de protection	Faible		Statut en place	DNP			2
	Application des mesures de gestion et de suivi prévues dans le plan de gestion	Forte	2008	Croissance de la population	DNP	Ecotec, CJBG		1
	Réintroduction	Forte	2008	Croissance de la population	CJBG	DNP, Ecotec		1

Photos du ou des sites



Fig. 1 : réintroduction de plants de gratiole multipliés ex situ sur le site des Marais de Sionnet en mars 2007



Fig. 2 : plants de gratiole réintroduits en juillet 2007



Fig. 3 : site de Marival en 2006 : la fauche d'août est trop précoce pour la population de gratiole

6. Méthode de suivi

Méthode : recensement complet des effectifs (petites populations)

Méthodologie : dénombrement complet des tiges florifères et végétatives par prospection de la zone géoréférencée (surfaces faibles). Piquetage des populations. Sur les plantes réintroduites, la phénologie a été suivie précisément, ainsi que le nombre de fleurs et de fruits.

Personnel : 2 personnes

Périodicité : chaque année (petits effectifs, menace)

Commentaire : la gratiole est une espèce avec reproduction végétative partielle, on recense donc des tiges lorsque la population atteint une certaine densité (Marival). Le recensement des individus n'est possible qu'en-dessous d'une certaine densité, notamment après réintroduction de plants espacés (Marais de Sionnet).

7. Collaborateurs, Bibliographie, Photos

Collaborateurs

Bernard Bal, Sébastien Beuchat, Alexia Garnier, Denis Jordan, Cédric Fawer, Catherine Lambelet, Christophe Porchet

Bibliographie

ANON., 2004. Aktionsplan Gnadenkraut (*Gratiola officinalis* L.). Amt Landschaft Naturschutz, Zürich.

LAMBELET & al., 2006 – Inventaire des plantes vasculaires du canton de Genève avec Liste Rouge. Conservatoire et Jardin Botaniques de Genève. 140p.

KÄSERMANN D. & MOSER D., 1999. – Fiches pratiques pour la conservation – Plantes à fleurs et fougères. OFEFP. 344p.

MOSER D. *et al.* 2002: Liste rouge des espèces menacées de Suisse: Fougères et plantes à fleurs. OFEFP/OCFM, Berne. 123p.

PORCHET, C. 2007. Mise en place d'un plan d'entretien des marais de Sionnet (Meinier-GE) incluant un suivi de la réintroduction de la gratiole officinale. Diplôme EIL Lullier, non publ.

Crédit photographique

A. Garnier, C. Lambelet